



INSTITUT
CATHOLIQUE
DE TOULOUSE



Déclaration en matière de stratégie Erasmus

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer :

a) Comment vous choisissez vos partenaires :

L'ICT, ayant pris du retard sur le développement de l'international, et ayant eu sa première charte Erasmus en 2008, sa politique d'internationalisation se porte sur des partenaires européens et internationaux. Afin de répondre aux exigences de la Charte Erasmus, les universités européennes sont privilégiées, qu'elles soient privées ou publiques. L'ICT, dans la mesure du possible, souhaite choisir des universités ayant les mêmes formations, des exigences d'excellence et de qualité dans les formations, avec une taille à „dimension humaine” afin de favoriser une qualité dans le relationnel avec nos étudiants.

b) Dans quelle(s) région(s) géographiques ?

L'ICT situé à Toulouse a favorisé l'Eurorégion „en choisissant des partenaires en Espagne. Aujourd'hui, il tente d'avoir des partenaires dans les pays anglophones, mais se confronte à une réalité : la saturation des universités anglophones en matière de partenaires Erasmus, la barrière de la langue, etc..

L'ICT se tourne vers les pays d'Amérique Latine, avec les universités catholiques. L'ICT est membre de la FUCE (Fédération internationale des universités catholiques) et a donc quelques partenaires membres de cette fédération.

c) Les objectifs et les cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage) Le cas échéant, expliquez comment votre établissement participe à l'élaboration des double-diplômes / multiples/conjoints

L'ICT s'efforce de donner une dimension internationale au sein de ses formations (ex: Licence LCE; LEA) , de la Recherche (colloque international réalisé par des laboratoires de recherche), des stages (possibilités pour les étudiants de partir en stage avec le Ministère des Affaires Etrangères). Les étudiants peuvent également postuler pour un poste d'assistant de langue dans un pays étranger, via le CIEP avec lequel l'ICT a une convention. Insister sur la dimension interculturelle avec des projets de solidarité internationale est également l'un des objectifs de l'établissement. Des actions vont être mises en place dans les cursus des étudiants pour sensibiliser aux projets humanitaires internationaux. Outre les séjours d'études, les stages à l'étranger, les co-tutelles internationales sont également favorisées.

L'ICT entreprend aujourd'hui des actions pour créer des doubles diplômes dans les Licences „LEA” ; „Communication et Médiation Culturelle „ avec des universités catholiques européennes, grâce à des subventions de visites préparatoires. Depuis 3 ans, un double-diplôme pour la Licence „Communication Européenne” est en cours et bientôt en fin de réalisation avec une université en Espagne. L'ICT accroit sa volonté d'offrir à ses étudiants la possibilité d'avoir un double cursus, de s'enrichir sur un plan interculturel, de se donner des atouts professionnels internationaux.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en oeuvre de projets de coopération européenne et

internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en oeuvre dans le cadre du Programme.

Dans le cadre de cette nouvelle Charte du programme ERASMUS pour tous, l'ICT s'engagera dans un processus:

- de développement de ses projets à l'international : rayonnement international au niveau des publications en matière de recherche ; analyse des partenariats internationaux dans le cadre de formations communes (double diplomation) ; renforcer les liens existants et rendre actifs les partenariats
- de ligne budgétaire clairement identifiée d'appui au développement de l'international
- de mise en place de nouveaux accords avec des universités anglophones afin de répondre aux attentes des étudiants
- de développement des cours en anglais au sein des formations afin de rendre l'offre plus grande pour les étudiants entrants
- de meilleure visibilité des actions liées à tout type de mobilité : mobilité étudiante, mobilité du personnel, mobilité enseignante
- de qualité dans ses liens avec ses partenaires
- d'exigence dans la transparence liée à la reconnaissance académique des formations
- de développement d'attractivité des étudiants entrants
- d'amélioration dans l'accompagnement pédagogique, interculturel des étudiants entrants et sortants
- un renforcement de la politique linguistique aussi bien pour la mobilité entrante que sortante
- de création de blogs,forums destinés aux étudiants internationaux
- l'intégration de l'internationalisation dans les maquettes des formations

Le programme permettra à l'ICT de poursuivre sa politique d'internationalisation et d'accroître sa visibilité en matière de projets internationaux. En s'engageant dans le cadre cette nouvelle charte, l'établissement verra conforter sa position au niveau européen et international. Selon ces 5 priorités, il participera activement à la mise en action de valorisation du Programme Erasmus.

Augmenter les niveaux de qualification pour former les diplômés et les chercheurs dont l'Europe a besoin :

L'ICT a l'objectif d'augmenter le nombre d'étudiants dans le cadre de création de Masters , de doubles-diplômes , et de co-tutelle de thèse internationales
Les formations à caractère international (telle la „licence de communication européenne”; „la licence de droit européen”, „le master en gestion du patrimoine européen” seront mis en exergue
L'ICT compte développer sa recherche avec des publications, la création d'une presse, la réalisation de colloques internationaux, de faire appel à des chercheurs internationaux,etc.

Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur

L'ICT trouvera des moyens pour renforcer ses partenariats existants et favoriser les échanges bilatéraux , il garantira que la sélection des étudiants, personnel ou enseignant voulant partir en mobilité se fasse en toute clarté , sans aucune discrimination.Il assurera de manière juste la pleine reconnaissance des activités menées lors des mobilités.

L'ICT verra davantage d'actions pour favoriser la transparence et de visibilité en matière de procédures, de reconnaissance académique, de soutien en matière de politique linguistique et interculturelle pour les étudiants entrants et sortants

Relever la qualité grâce à la mobilité et la coopération transnationale:

Concernant la coopération transfrontalière et transnationale, L'ICT compte développer ses partenaires dans l'Eurorégion afin de bénéficier d'une meilleure visibilité quant à des projets de l'Eurocampus Pyrénées –Méditerranée (réseau d'universités des régions Midi-Pyrénées, Catalogne, Baléares, Languedoc-Roussillon) et de définir des axes prioritaires en matière de collaboration entre centres de recherche et laboratoires.

Grâce à des bilans, des statistiques, des indicateurs, l'ICT tend à accroître le nombre d'étudiants entrants et donc son attractivité depuis 2009, ce qui est le cas aujourd'hui. Il tendra également à accroître sa mobilité enseignante au sein de chaque Faculté et celle du personnel dans l'ensemble de l'ICT.

Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional

Comme cité ci-dessus, l'ICT développera sa coopération transfrontalière. Depuis 2010, le BAIP organise des forums, rencontres entre les étudiants et les entreprises de la région Midi-pyrénées. L'ICT proposera donc encore davantage de stages en région, ou encore à l'étranger. L'ICT, ayant une convention avec le Ministère des Affaires Etrangères, continuera d'offrir à ses étudiants la possibilité de postuler pour un stage au sein du MAE.

Une coopération active entre l'ICT et l'INRA continuera de se développer grâce à un grand projet de recherche innovant.

Améliorer la gouvernance et le financement

***Institut catholique de Toulouse
31 rue de la Fonderie
BP7012
31068 Toulouse Cedex 7
Tel : 05.61.36.81.00***